



Cfdt:

BNP PARIBAS

Décembre 2025



# INFO DE VOS ELUS IDF OUEST

## Suite à la présentation des résultats MOTIV, voici notre déclaration



Juan-Antonio  
GONZALEZ

06 67 24 54 97



Sophie  
CREPEAUX

06 98 54 95 03



Stéphanie  
BOUKOBZA

07 86 23 54 74



Anissa  
LAIDOUNI

07 71 54 87 22



Claudine  
OMS

07 61 41 04 82



Brigitte  
MARQUES  
DE ALMEIDA



Nadia  
TEIXEIRA



Samia  
BAITARI



Mohamed  
FARES

Les élus CFDT regrettent la présentation tardive de ces résultats et que du fait de la suppression de la prime aléa en tant que telle, les agences qui en bénéficiaient ne soient pas reprises dans la présentation.

**Aussi, nous vous demandons de nous communiquer la liste des agences ayant perçu une prime complémentaire et le ou les motifs de distribution.**

- ⇒ Quand seulement près d'un conseiller dit « généraliste » sur deux est au-dessus de la référence métier sur plusieurs quadrimestres, et quand bien même cette proportion est en forte progression par rapport au Q2 2024 où seulement un salarié sur trois y étaient,
- ⇒ Quand près d'un conseiller sur deux n'atteint pas 80 % des objectifs de « ma priorité »,
- ⇒ Quand plus de 40 % des conseillers ne parviennent pas à dépasser la référence « Ma contribution »,
- ⇒ Quand près d'une agence sur deux ne parvient pas à dépasser 100 % l'indicateur collectif,

**Nous vous demandons de nous détailler par tranche de 10 % les performances réalisées pour ces quatre indicateurs.**

**Nous vous rappelons ensuite la nécessité pour les objectifs d'être raisonnables, réalistes et réalisables au regard de la réalité des missions.**

Les chiffres présentés sont sans appel : **les objectifs ne sont pas atteignables.**

Or, comme l'a rappelé la chambre sociale de la cour de cassation dans son arrêt 22-17.063 du 12 juin 2024, l'employeur qui ne respecte pas cette condition s'expose au paiement intégral du variable.

Outre le fait de ne pas être atteignables, nous vous rappelons que la fixation d'objectifs irréalisables accroît inévitablement les situations de surcharge de travail, de concurrence entre conseillers, notamment sur les fonds de commerce de proximité, et par conséquent la dégradation de l'état de santé des salariés, et notamment des tensions entre collègues et des risques psychosociaux qui exposent l'employeur dans le cadre d'un non-respect de ses obligations en matière de santé et de sécurité.

Enfin, comme vous nous l'avez indiqué, plutôt que de tenir compte des spécificités de notre région caractérisée par la jeunesse de ces équipes du fait d'un turn-over important, les conseillers ont subi une augmentation de leurs objectifs en début d'année.

**En conséquence de ce qui précède, les élus CFDT dénoncent le caractère manifestement disproportionné des objectifs et invitent les salariés à émettre des réserves de manière formelle dans « about me » sur les objectifs fixés.**

CONCERNANT LA  
MUTUALISATION  
DU PÔLE ARH:

Et ce malgré le refus de la direction, la Cfdt maintient sa demande de réunion exceptionnelle de CSEE en vue d'une consultation sur ce projet.

POUR PRENDRE  
CONNAISSANCE DE  
NOTRE  
DÉCLARATION

«SUR LES  
VIOLENCES FAÎTES  
AUX FEMMES »

[Cliquez-ici](#)



## Projets de fermeture

### Territoire d'Orléans

- D'Orléans Dauphine avec repli sur Orléans Martroi
- Suppression d'un poste de DIA et d'un Cprox
- **Création d'un poste de CAP**
- Effectif de 19.8 pour une charge de travail de 20.3

### Territoire de Rueil Malmaison

- De Rueil Gare avec repli sur Rueil Mairie Foch
- Suppression d'un poste de DIA et d'un Cprox
- **Création d'un poste de CAP**
- Effectif de 11 pour une charge de travail de 11.

### Territoire de Boulogne

- De Meudon avec repli sur Meudon Belleville
- Suppression d'un poste de DIA et de deux Cprox
- Effectif de 9 pour une charge de travail de 9.5

### Territoire de Saint Quentin en Yvelines

- Du Mesnil Saint Denis avec repli sur le Hub de Chevreuse
- Suppression d'un poste de DIA
- **Création d'un poste de CAP**
- Effectif de 9 pour une charge de travail de 8.8

## Projet de Hub sur Chartres

Montfort L'Amaury et Jouars Pontchartrain au Q2 2026 entraînant la suppression d'un poste de DIA



**VOS ELUS CFTD SONT À VOS CÔTÉS  
POUR VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER.**

MAIL : [PARIS\\_IRP\\_CFTD\\_IDF\\_QUEST](mailto:PARIS_IRP_CFTD_IDF_QUEST)

